

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Geneviève Gauthier

<https://www.cadre21.org/membres/7d0cbbb6614eca761ed3f0f2>

Date d'obtention : 2022-05-23 15:11:52

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Qu'il est essentiel de bien comprendre, dès la première intervention, la nature de la situation. L'utilisation de la grille d'évaluation de l'incident me semble complète afin de bien répondre à cette intention. Je retiens aussi qu'il y a des actions à proscrire (exemple : ne pas regarder le contenu envoyé). J'ai le souci de bien faire mon travail au quotidien. De savoir quoi faire dans de telle situation, de suivre les étapes prescrites dans la trousse me guidera dans mes interventions. Je comprend mieux mon rôle dans ce type de situation.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Je vais avoir une procédure à suivre et non de me fier seulement à mon jugement. Travailler en fonction des bonnes pratiques est efficace et rassurant pour moi. Ce guide d'interventions sera utilisé dans mes pratiques prochaines. Cela va aussi m'aider, comme je le fais à l'habitude, de comprendre ce qui s'est passé et d'éviter de réagir, de poser des interventions trop rapides. Également, je fais me sentir plus outillée pour guider mes collègues (éducateurs spécialisés, directions,...) dans les interventions à privilégier afin d'éviter les récidives. J'adopte dans mon travail des stratégies plus préventives et éducatives que punitives. La trousse va dans ce sens également.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Je vais chercher à jaser avec eux de ce qui s'est passé, de bien comprendre l'amorce, la nature, les intentions et l'étendue. Je trouve que les jeunes ont une belle ouverture et collaboration lorsqu'on prend le temps de faire cela. Je vais suivre la grille.